

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27316**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Droit Economie Gestion, mention Information et communication, spécialité Métiers de l'information : communication, lobbying, médias

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Aix Marseille (AMU)	Recteur de l'Académie d'Aix Marseille, Chancelier des Universités, Président de l'Université d'Aix Marseille

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320m Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 320p Organisation et gestion : Organisation et gestion des campagnes de relations publiques et de communication, 321t Réalisation du service : Rédaction et production de projets

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel définit et met en œuvre les stratégies éditoriales des médias et dispose d'une expertise de conseil à destination de la direction de son entreprise. Il est chargé de la réalisation des études et de la définition de stratégies dans le domaine de la communication et de lobbying. Il assure des missions de communication (communication politique, institutionnelle, événementielle, communication de crise et communication web). Il encadre la réalisation des supports rédactionnels de l'organisation, sur tous types de format (écrit, Internet, audiovisuel).

Ce professionnel :

- maîtrise les différentes tâches concernant la production de l'information, son organisation au sein des rédactions, quels que soient les médias concernés, la circulation de l'information (nouveaux canaux numériques de diffusion) et l'élaboration de nouveaux formats et de nouvelles méthodes de collecte et traitement de l'information afin de répondre aux objectifs de communication de son organisation ;
- met en œuvre les stratégies de communication des organisations (communication politique, institutionnelle, événementielle, communication de crise et communication web) ;
- réalise (ou encadre) les études nécessaires à l'élaboration des stratégies de communication ;
- représente l'organisation dans la gestion des affaires publiques ;
- assure la définition et la mise en œuvre de recommandations stratégiques pour les décideurs publics et politiques, en réalisant des veilles et des documents d'analyse de l'opinion médias et web, en rédigeant des notes d'alerte, de positionnement ;
- identifie les relais d'opinion et leur influence. Il organise également des stratégies de concertation et de relations avec les parties prenantes. Il peut enfin avoir la charge de l'organisation des campagnes électorales.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Agence web

Directions communication/publicité/marketing des grandes entreprises

E-services des entreprises et des administrations

Agences conseils en marketing et communication

PME toutes activités (gestion et animation des outils et leviers de communication off-line, hors média et on-line)

Cabinets des exécutifs publics et privés

Groupes de médias et de presse

- Chargé de mission (cabinets des exécutifs publics et privés)
- Directeur de la communication (communication politique, institutionnelle, événementielle, communication de crise et communication web)
- Consultant et chargés d'études (stratégie, communication, relations médias)
- Chargé de relations et affaires publiques
- Directeur éditorial, rédacteur multi-supports (presse, radio, TV, Web), journaliste spécialisé (politique, institutionnel, international)
- Chef de projet médias et multimédias

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1106 : Journalisme et information média

E1105 : Coordination d'édition

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La spécialité de master Métiers de l'information est proposée en partenariat avec l'IEP d'Aix-en-Provence. Elle est accessible uniquement en master 2, après une année de master 1 dans les autres spécialités de master proposées à l'EJCAM (master mention Information Communication).

Semestre 3

- UE 1-1 : Séminaires fondamentaux. 10 ECTS (68h)
- UE 1-2 : Enseignements de spécialisation. 12 ECTS
 - Communication publique et politique (98h)
 - Lobbying, conseil et stratégie (98h)
 - Métiers du journalisme et enjeux internationaux (83h)
- UE 1-3-1 : Langue vivante 1. 2 ECTS (15h)
- UE 1-3-2 : Langue vivante 2. 2 ECTS (15h)
- UE 1-4 : Méthodologie. 4 ECTS (30h)

Semestre 4

- UE 2-1 : Séminaires fondamentaux. 6 ECTS (40h)
- UE 2-2 : Enseignements de spécialisation. 10 ECTS
 - Communication publique et politique (85h)
 - Lobbying, conseil et stratégie (85h)
 - Métiers du journalisme et enjeux internationaux (111h)
- UE 2-3-1 : Langue vivante 1. 2 ECTS (15h)
- UE 2-3-2 : Langue vivante 2. 2 ECTS (15h)
- UE 2-4 : Méthodologie. 2 ECTS (20h)
- UE 2-5 : Mémoire de recherche ou de stage. 8 ECTS
- Stage de 12 semaines minimum

Validation des unités d'enseignement

La deuxième année de Master se décompose en deux semestres. Une session unique d'examens est prévue à chaque semestre. A chacun des semestres sont affectés 30 crédits ECTS, répartis par UE.

Chacun des semestres du Master (30 crédits) est validé soit par l'obtention et la capitalisation de chacune des UE qui le composent soit par compensation entre les UE d'un même semestre.

Un semestre est validé par capitalisation si la note obtenue pour chaque UE d'un même semestre est supérieure ou égale à 10/20.

Validation du Master 2

La validation du M2 (60 crédits) entraîne de droit l'obtention et la délivrance du diplôme de Master (300crédits). Les semestres du M2 ne se compensent pas.

Modalités d'évaluation

Chaque unité d'enseignement donne lieu à une évaluation.

L'évaluation peut prendre la forme d'écrits et/ou d'oraux, d'un contrôle continu ou terminal.

Les modalités de contrôle des connaissances sont affichées et portées à la connaissance des étudiants avant la fin du premier mois d'enseignement.

Les modalités de contrôle des connaissances sont mises en œuvre conformément aux maquettes respectives des parcours, présentées dans les tableaux consultables sur le site internet de l'IEP à l'adresse suivante.

<http://www.sciencespo-aix.fr/contenu/master-3/>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé de 60% d'enseignants-chercheurs et de 40% de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé de 60% d'enseignants-chercheurs et de 40% de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé de 60% d'enseignants-chercheurs et de 40% de professionnels
Par candidature individuelle	X	Jury composé de 60% d'enseignants-chercheurs et de 40% de professionnels

Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes
-------------------------------	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : IEP D'AIX EN PROVENCE	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté de création des masters du 25 avril 2002, publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté modificatif du 30 juillet 2015 accréditant l'Université d'Aix Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux (n°20060883)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Ouverture à la rentrée 2015

Autres sources d'information :

<http://www.univ-amu.fr/>

<http://ejcam.univ-amu.fr/fr/master-2-metiers-linformation>

<http://www.sciencespo-aix.fr/wp-content/uploads/2014/02/M%C3%A9tiers-de-linformation.pdf>

<http://formations.univ-amu.fr/ME5MIC.html>

Lieu(x) de certification :

Université d'Aix Marseille (AMU) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [MARSEILLE]

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Antenne Aixoise de l'EJCAM - Bât. A (1er étage), 2 Avenue Jules Isaac 13626 Aix-en-Provence Cedex 01

IEP d'Aix-en-Provence, 25 Rue Gaston de Saporta, 13625 Aix-en-Provence

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31496